

Bienvenue au parc photovoltaïque SUSVILLE 2

Susvill'Infos



Directeur de la publication :
Emile BUCH

**Membres de la commission
information et communication :**

Valérie CHALLON,
Marijane GEISSLER,
Michel PLEUCHOT,
Elodie JODAR,
Frédéric MAUGIRON.

Joindre la mairie :

04 76 81 05 12
accueil@susville.fr
www.susville.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi,
mercredi et vendredi
9h00 - 12h00
Jeudi
14h00 - 16h00

L'édito du maire

Quel que soit le maire, ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on augmente la part communale de la **taxe foncière**. Malheureusement, toutes les communes sont concernées par le fameux « effet ciseaux » : les recettes stagnent et les dépenses augmentent. L'injustice est là, car ce n'est pas toujours du fait des collectivités.

La taxe foncière devrait augmenter d'environ 0.78 point, on passe de 38.85 % à 39.63 % (la trésorerie nous préconisait une augmentation de 5 %, soit 43.85 %). On n'a pas bougé les taux depuis plus de 20 ans, mais on n'y arrive plus. On a des contraintes budgétaires, dont beaucoup d'équipements publics à faire tourner. Nous sommes confrontés à des événements et des effets inflationnistes, la hausse du coût de l'énergie, les mesures de hausse du pouvoir d'achat des agents du service public viennent contraindre le fonctionnement de nos services.

Avons-nous d'autres choix ?

Non. Diminuer les services, lesquels ? Les services à la population ? La fermeture de la MPT ? La fermeture de l'accueil de loisirs ? La fermeture du boulodrome ? Tout cela, il faut l'entretenir, le chauffer, l'éclairer, ce qui impacte fortement le budget. Mais décision très difficile à prendre, moins chauffer le gymnase et le boulodrome, optimiser les créneaux d'utilisation du boulodrome, ne pas mettre les salles pour les associations l'hiver, ou en facturer le coût comme le font certaines communes ?

Aujourd'hui, le Conseil municipal se refuse à faire tout ça, mais ne pas oublier que c'est la solidarité de la commune qui doit financer toutes ces dépenses.

Conscient des difficultés que vous pouvez rencontrer, je vous souhaite néanmoins un bel été. Prenez soin de vous et de votre entourage. Bien à vous.

Cérémonie des nouveaux habitants

Pour la 2^{ème} année, le maire Emile Buch, son Conseil municipal et les employés communaux avaient convié les nouveaux habitants à une cérémonie d'accueil et de bienvenue sur la commune de Susville.

Plus de 50 personnes ont répondu à l'invitation de cette soirée basée sur un format d'échange et de **convivialité**.

Après le discours du maire, la présentation des élus et des enfants du Conseil municipal des Jeunes, les habitants ont pu découvrir une partie de la vie associative, présente sur les stands afin de proposer et de présenter leurs diverses activités.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.



La pelouse du stade fait peau neuve

La pelouse du stade nécessitait une **replantation** suite à une manipulation maladroite avec le passage d'un rouleau compresseur.

→ Mise en œuvre d'un défeutrage du terrain-couteaux de 30 mm, avec ramassage.

→ Réalisation d'un semis de ramassage à base de RAYGRASS et FETUQUE (index sport 6.8) dosage 300kg/ha graines sélectionnées pour leur vitesse d'installation, résistance au piétinement, résistance au manque d'eau, et mise en œuvre par re garnisseur double-disque espacés de 30 mm.

→ Décompactage profond à broches à l'aide d'un vertidrain largeur 2,60 m, broches diamètre 24 mm profondeur 15 à 20 cm 80 à 100 trous/m². Travaux effectués par l'entreprise LAQUET.



Nettoyage



Le samedi 27 avril a eu lieu le nettoyage des abords de l'espace naturel sensible **secteur du Marais des Lauzes** avec le Conseil départemental, Drac Nature, des bénévoles, le maire et l'adjoint aux travaux.

Pas moins d'environ **500 pneus et de nombreux sacs de détrit** ramassés, avec l'aide de nos services techniques le lundi.

Inauguration Susville 2



Les élus et autres invités ont répondu présent à l'invitation de GEG, la CNR et la commune pour l'inauguration du parc photovoltaïque (Susville 2).

En 2008, la commune de Susville s'est projetée vers le **développement des énergies renouvelables**. Suite à plusieurs années de travail acharné, quelques déceptions et obstacles les élus qui se sont succédés n'ont jamais baissé les bras. C'est en 2018 que le premier parc photovoltaïque au sol du territoire Matheysin voit le jour sur une partie des anciennes friches minières au nord du terroir et les anciens bassins de décantation, propriété communale.

Comment donner à notre commune une image plus évidente de dynamisme et de modernisme qu'aujourd'hui avec notre **centrale photovoltaïque Susville 2**.

La partie Sud du terroir a pu accueillir le Susville 2, en effet libéré de notre engagement avec la société "Sablières et Carrières de Courcerault" à exploiter cette partie sud du terroir par la caducité de l'arrêté préfectoral et l'annulation de la convention.

Nous sommes fiers aujourd'hui que ces panneaux aient pu pousser sur notre territoire pour plusieurs raisons :

- Répondre aux **problématiques environnementales** découlant de l'arrêt de l'activité minière.
- Promouvoir une **production d'énergie propre et durable**. Passer donc de l'énergie fossile aux énergies renouvelables.
- Assurer une **réserve financière pérenne et régulière** au travers de la location du foncier.

Tout comme Susville 1, on a fait un appel à candidatures, plusieurs développeurs répondent à l'appel d'offres et le choix se porte de nouveau sur le groupement GEG ENER et CN'air, avec qui, j'aime à le rappeler, la commune entretient d'excellentes relations.

AVRIL 2020

NOVEMBRE 2020

DE NOVEMBRE 2021

À SEPTEMBRE 2022

PRINTEMPS 2023

Acceptation à l'appel d'offres gouvernemental.

Obtention du permis de construire.

Début des travaux. Le covid est passé par là occasionnant un retard dans la livraison des panneaux photovoltaïques.

Mise en service de la centrale.

Ce parc photovoltaïque est une **magnifique réalisation** et le fruit d'une **collaboration active** de tous nos partenaires. Ainsi, ces gracieux panneaux ont toute leur place sur notre terroir. Je suis vraiment très heureux de l'inauguration de notre centrale photovoltaïque Susville 2. Nous inscrivons notre commune dans une volonté de construire un avenir sain, durable et fécond.

Eclairage public : Passage aux LED

L'éclairage public passe progressivement aux LED. Cette année, c'est l'**Allée de la Mouche** (zone Casino / Aldi). Les ampoules d'anciennes générations sont remplacées par une technologie à LED plus **économique** et plus **respectueuse de l'environnement**.

LONGUE DURÉE DE VIE ET SANS ENTRETIEN

L'utilisation des LED dans l'éclairage public a modifié sensiblement le concept d'entretien. Par rapport à l'éclairage public traditionnel (réalisé avec des luminaires aux vapeurs de sodium, fluorescents ou aux iodures métalliques) qui rendait nécessaire le remplacement des luminaires chaque année, l'éclairage LED, grâce aux récentes mises à jour technologiques, atteint et dépasse les 100 000 heures, soit **plusieurs années de fonctionnement**. Un avantage pour les communes, qui n'ont pas à dépenser constamment pour l'entretien des luminaires ou à se soucier des pièces de rechange, et pour les usagers, qui ne sont plus confrontés à des pannes fréquentes.



ABSENCE DE SUBSTANCES CHIMIQUES POLLUANTES



La LED ne **pollue pas** et ne contient **pas de substances dangereuses** : elle est composée essentiellement de poudre de silicium et ne présente pas d'autres gaz nocifs ou de substances toxiques. Les LED produisent de l'énergie à l'aide d'un composant électronique qui, grâce au passage d'une petite quantité d'énergie électrique, émet une lumière sans infrarouge (IR) ni ultraviolet (UV) : aucune partie de l'énergie qui est transformée en lumière n'est en dehors du spectre visible. En outre, étant donné qu'ils ne contiennent pas de Mercure ou d'autres substances dangereuses pour la santé, ils ont une élimination plus simple (bien que des déchets DEEE) et sont **recyclables à 95%**.

Après l'équipement en LED du Pré Froment, Villaret le haut, du Psychagnard, et une partie de la RD 529, d'autres secteurs sont programmés par tranche jusqu'en 2027. Cela demande un gros investissement d'où des programmations pour arriver à un équipement complet sur la commune.

Des nouvelles du Conseil Municipal Jeunes

Cette première année pour notre tout nouveau CMJ touche à sa fin ! Les vacances arrivent à grands pas pour nos jeunes élus. Une année « découverte » du rôle d'élu pour ces 5 jeunes, avec de très belles réalisations et participations aux événements de la commune. Ils ont fait des émules ! L'objectif que les élus s'étaient fixé pour cette 1^{ère} année : **attirer les enfants vers les questions de citoyenneté**, est atteint !



→ Le projet commun avec l'école et le CMJ « **Le banc de l'amitié** », va être installé dans la cour de l'école cette fin d'année.

→ Le dernier projet du CMJ fut la **boîte à livres** : initié et réalisé en totalité par les enfants, permet de véhiculer des valeurs comme le partage et l'échange. Ils seront en charge de la gestion, à tour de rôle, de cette boîte. L'installation est prévue avant la fin juin vers l'école de Susville. Elle sera utilisable par tous très prochainement. Une très belle réalisation où chaque Susvillois pourront emprunter et déposer gratuitement livres, BD, romans, magazines... Les élus de la majorité se sont régalés durant toute cette année au côté des jeunes élus.

Nous vous donnons RDV dès la rentrée de septembre pour de nouvelles aventures !

Bonne lecture et très bel été à tous !

À l'initiative des habitants



À Nantizon, le bassin de l'école a été fleuri par des habitants. Les fleurs ont été fournies par la Commune.

L'ancien abri de bus du Psychagnard a également été rénové par un petit collectif d'habitants.



Nous saluons ces initiatives citoyennes et remercions les participants.

Cérémonie du 8 mai



Les enfants du groupe scolaire Hubert Mingarelli, venus nombreux, accompagnés de leur maîtresse et du Conseil Municipal des Jeunes ont récité à l'occasion de cette commémoration le poème de Paul Eluard « *Liberté* » au Monument aux Morts.

Les porte-drapeaux, les élus et les habitants tous réunis, afin de commémorer ce devoir de **mémoire** pour ceux qui ont engagé leur vie.

Zoom sur les finances communales

Le Conseil municipal lors de la séance du 14 avril 2024 :

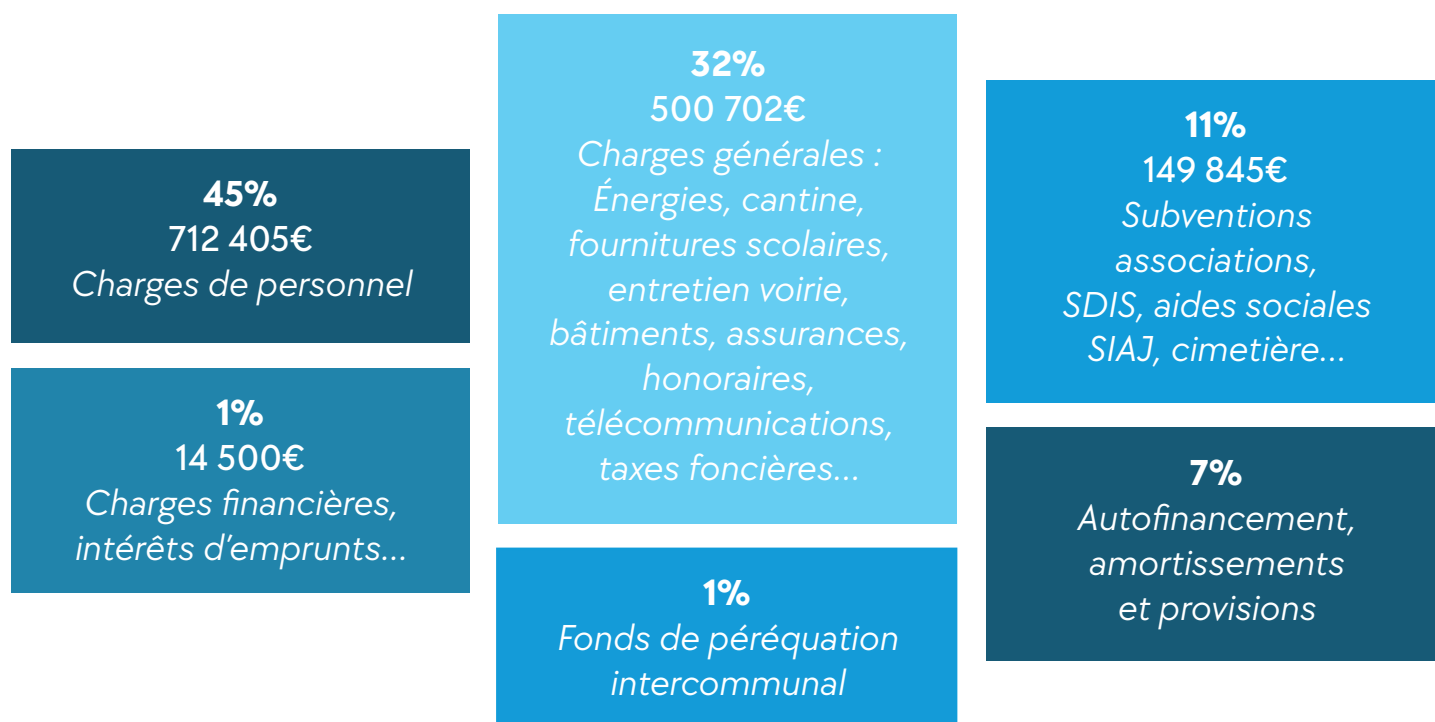
→ a voté le compte administratif 2023 par 11 voix pour et 2 abstentions.

→ a voté le budget prévisionnel 2024 par 12 voix pour et 2 abstentions.

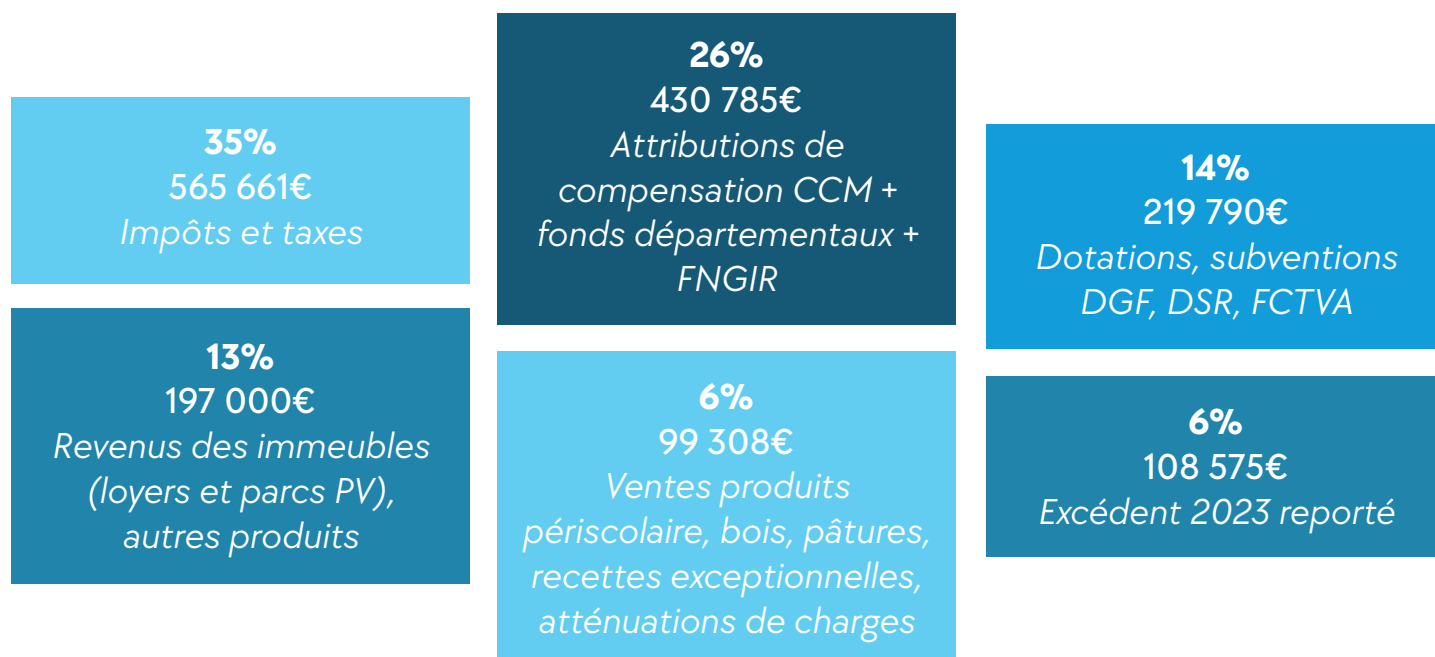
RETOUR EN CHIFFRES SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 :

Un fonctionnement 2024 équilibré à 1 627 125 €.

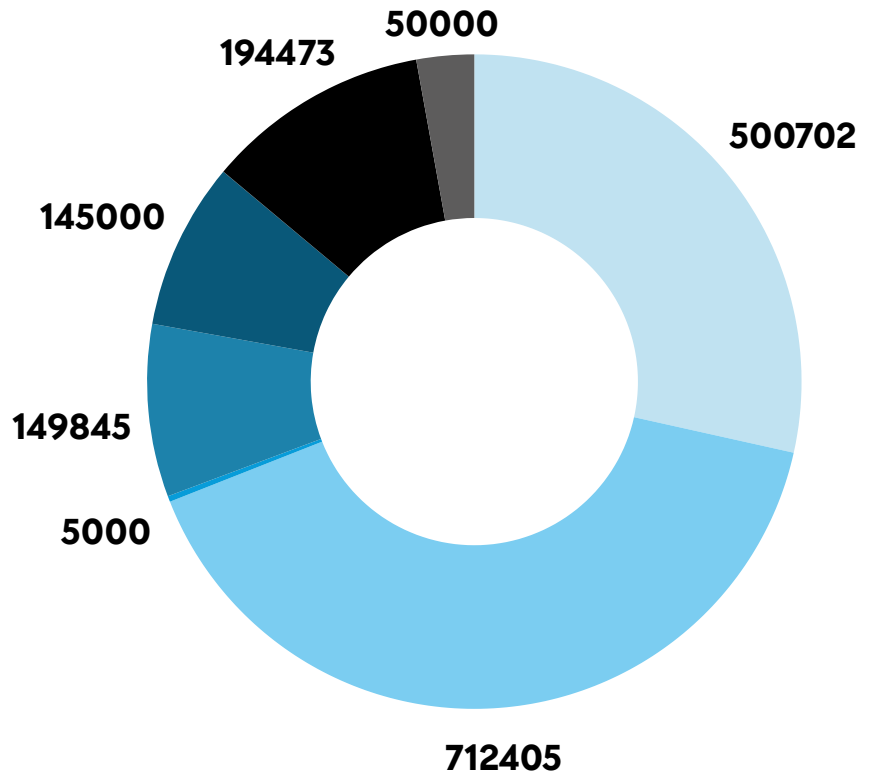
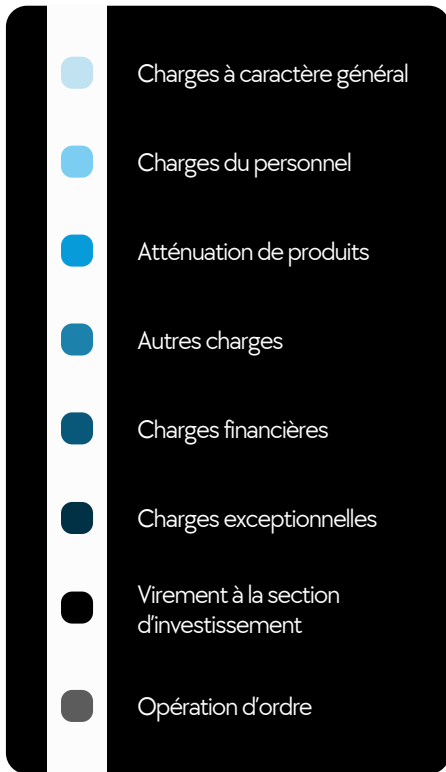
LES DÉPENSES



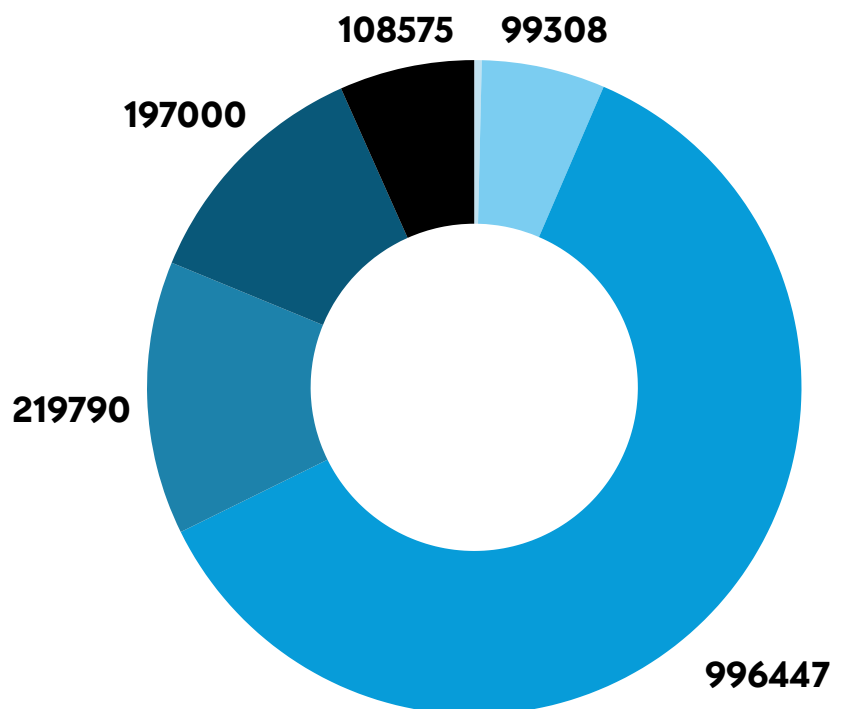
LES RECETTES



DÉPENSES BUDGET COMMUNE (EN €)



RECETTES BUDGET COMMUNE (EN €)



Investissement

Un investissement 2024 estimé à 339 678 €.

Quelques réalisations programmées :

Achat d'un tracteur
22 880 €

Brise-vue de l'école
13 701 €

Centre de santé
MOE
33 147 €

Réfection toiture
isolation MPT
52 345 €

Éclairage public
25 729 €

LES AUTRES DÉPENSES

Remboursement du capital des emprunts : **60 698 €**

Solde d'exécution d'investissement reporté : **131 176 €**

LES DIFFÉRENTES RESSOURCES

Partenariat avec GEG-CNR : **12 000 €**

Subvention toiture MPT : **19 629 €**

FCTVA : **2 177 €**

Taxe d'aménagement : **15 000 €**

Excédent de fonctionnement 2023 : **164 324 €**

Virement section de fonctionnement 2023 : **194 473 €**

Travaux Maison pour Tous

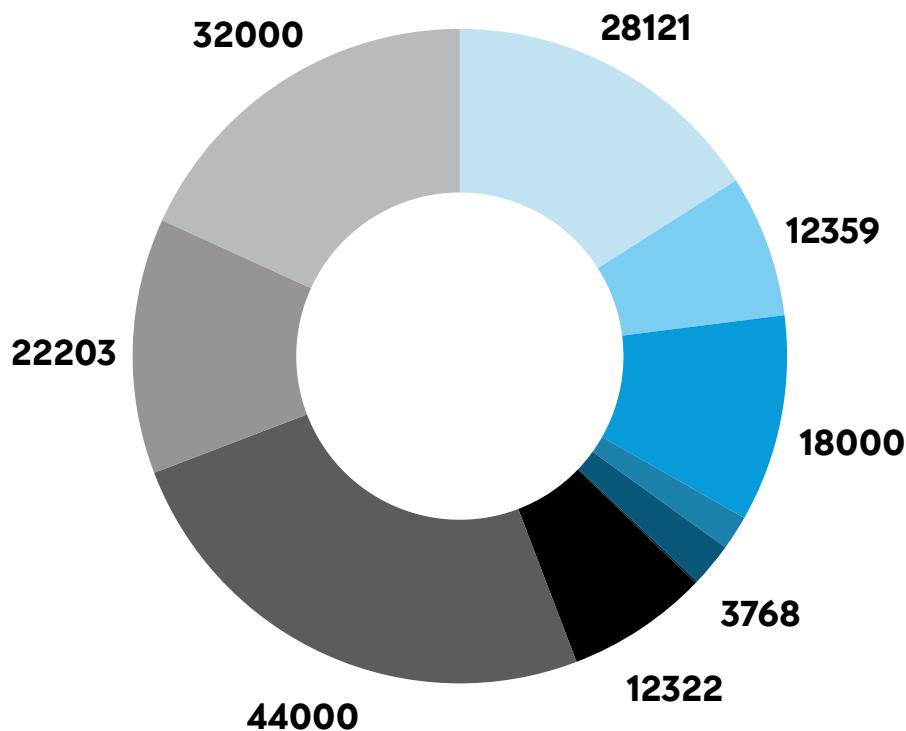
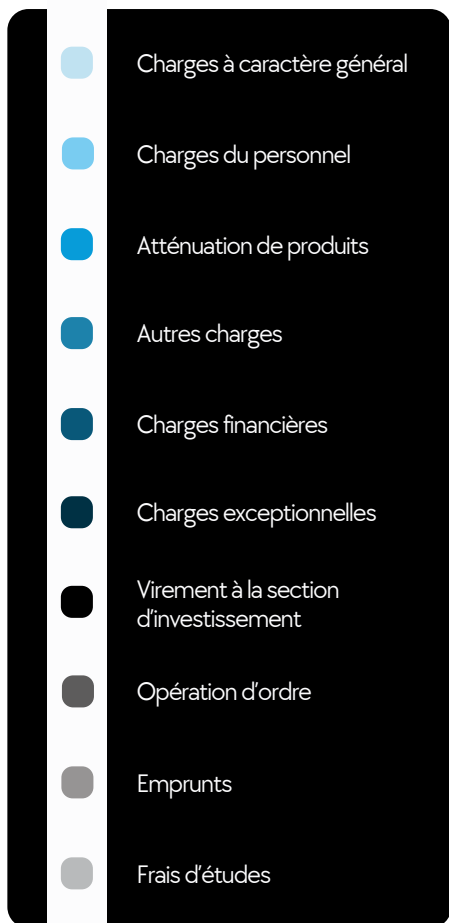


Nos trop nombreux bâtiments vieillissent et demandent un entretien régulier. Pour preuve, après le changement des fenêtres les années précédentes, la sécurisation des deux entrées par la pose de rideaux mécaniques, le changement des portes du hall d'entrée et intérieures et les travaux de sécurisation des issues de secours, cette année, c'est la **réfection de la toiture du bâtiment** qui abrite la MPT, la salle de danse, la salle de musculation et le hall d'entrée. Restent encore beaucoup à faire, évidemment, en fonction de nos capacités à financer tous ces travaux.

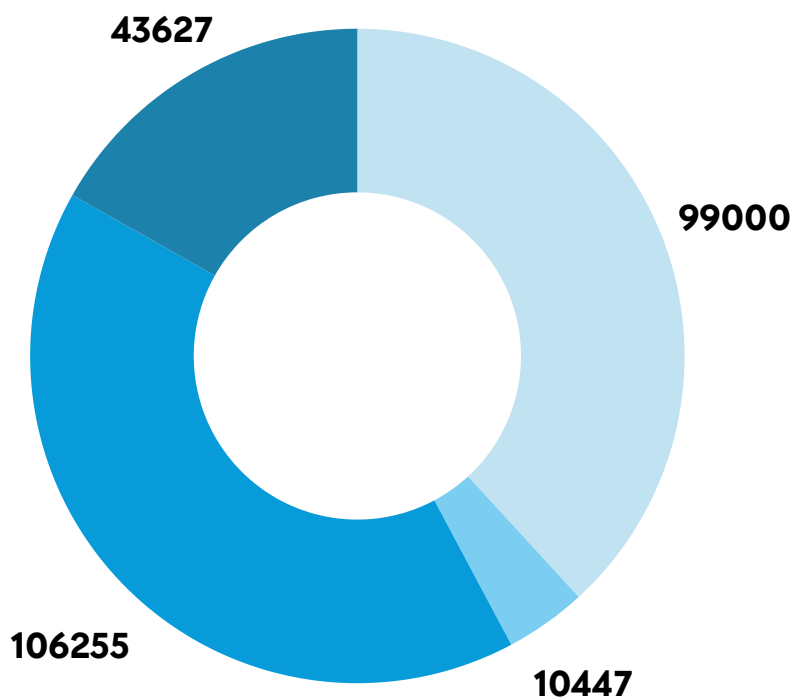


Je tiens aussi à saluer nos services techniques qui interviennent régulièrement et qui de ce fait sécurisent les activités de la MPT.

DÉPENSES BUDGET EAU (EN €)



RECETTES BUDGET EAU (EN €)



Résultat des élections européennes

1	POUR UNE HUMANITÉ SOUVERAINE	DEHER-LESAINTE Léopold-Édouard	0
2	POUR UNE DÉMOCRATIE RÉELLE : DÉCIDONS NOUS-MÊMES !	PONGE Philippe	0
3	LA FRANCE FIÈRE, MENÉE PAR MARION MARÉCHAL ET SOUTENUE PAR ERIC ZÉMMOUR	MARÉCHAL Marion	26
4	LA FRANCE INSOUMISE UNION POPULAIRE	AUBRY Manon	33
5	LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	BARDELLA Jordan	202
6	EUROPE ÉCOLOGIE	TOUSSAINT Marie	13
7	FREE PALESTINE	AZERGUI Nagib	0
8	PARTI ANIMALISTE LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	THOUY Hélène	14
9	PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	TERRIEN Olivier	0
10	PARTI PIRATE	ZORN Caroline	0
11	BESOIN D'EUROPE	HAYER Valérie	19
12	PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS, POUR L'ARMÉE EUROPÉENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANÈTE !	ALEXANDRE Audric	0
13	ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	CHOLLEY Marine	0
14	ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	WEHLING Yann	2
15	LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	ASSELINEAU François	9
16	PAIX ET DÉCROISSANCE	SIMONIN Michel	0
17	POUR UNE AUTRE EUROPE	FORTANÉ Jean-Marc	0
18	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	BELLAMY François-Xavier	6
19	LUTTE OUVRIÈRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	ARTHAUD Nathalie	3
20	CHANGER L'EUROPE	LARROUTOUROU Pierre	0
21	NOUS LE PEUPLE	RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
22	POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES	LABIB Selma	1
23	«POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTÉ!» PRÉSENTÉ PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS	ADOUE Camille	0
24	L'EUROPE ÇA SUFFIT !	PHILIPPOT Florian	7
25	NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS	HUSSON Edouard	0

26	FORTERESSE EUROPE LISTE D'UNITÉ NATIONALISTE	BONNEAU Pierre-Marie	0
27	RÉVEILLER L'EUROPE	GLUCKSMANN Raphaël	51
28	NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS SOCIAL	HOAREAU Charles	0
29	ALLIANCE RURALE	LASSALLE Jean	1
30	FRANCE LIBRE	LALANNE Francis	0
31	EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	LACROIX Guillaume	0
32	LA RUCHE CITOYENNE	ELMAYAN Lorys	0
33	GAUCHE RÉUNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE	DEFFONTAINES Léon	24
34	DÉFENDRE LES ENFANTS	COSTE-MEUNIER Gaël	0
35	ÉCOLOGIE AU CENTRE	GOVERNATORI Jean-Marc	8
36	DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	TRAORÉ Hamada	0
37	ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE	PATAS D'ILLIERS Laure	0
38	LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE	GRUDÉ Patrice	0

Obligation de tenir un bureau de vote pour les élus

La présidence du bureau de vote est-elle une obligation pour un élu ?

Oui. Elle constitue pour les élus municipaux une obligation légale dont la méconnaissance peut entraîner la démission d'office.

Le rôle d'assesseur est-il obligatoire pour un conseiller municipal ?

Oui. Lors d'une élection, la fonction d'assesseur est inhérente à l'exercice du mandat de membre du conseil municipal et lui est dévolue par les lois (CE, 26 novembre 2012, n°349510). Par conséquent, la fonction d'assesseur s'impose au conseiller municipal qui ne peut pas refuser sans raison valable d'exercer cette mission.

Que risque un conseiller municipal qui refuse de tenir un bureau de vote ?

Se voir appliquer une procédure de démission d'office.

En effet, tout membre d'un conseil municipal qui, sans excuse valable, a refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par les lois, est déclaré démissionnaire par le tribunal administratif (L. 212-5 du code général des collectivités territoriales). De plus, le membre ainsi démissionnaire ne peut être réélu avant le délai d'un an (CE, 21 mars 2007, N° 275437).

En cas d'absence lors des scrutins, le conseiller municipal doit-il justifier son absence ?

Oui. Il est opportun qu'il justifie par écrit son absence en apportant des preuves objectives (par exemple, une attestation d'employeur, un certificat d'hospitalisation ou médical, etc.)

Un grand merci aux élus et assesseurs inscrits et présents lors de cette élection européenne. Ils devront de nouveau se mobiliser, par devoir et obligation les **30/06** et **7/07** pour une élection anticipée des Législatives.

Ouverture de la pêche à la truite

Samedi 9 mars a eu lieu l'**ouverture de la pêche** à l'étang du Crey. Beaucoup de monde était présent autour du plan d'eau, malgré un temps bien maussade.

La société de pêche a bien fait les choses avec un lâcher de truite de 50 kg pour les pêcheurs.



Enduro Carpes



L'AAPPMA « Union des Pêcheurs de la Matheysine » a organisé l'enduro de la carpe les 17, 18 et 19 mai à l'étang du Crey. 22 participants étaient présents, pour former 11 équipes de deux pêcheurs. Les vainqueurs étaient, le binôme **Lucas Brunjail et Anthony Hernandez**, de Saint-Siméon-de-Bressieux avec 28 prises pour un total de 198 kg.



Sur la totalité du concours, 650 kg ont été comptabilisés. Ce genre d'épreuve est réglementé. Un soin particulier est apporté à la sauvegarde des prises : les poissons pris étaient **soigneusement relâchés** après avoir été désinfectés et soumis à un cicatrisant.

Les Certaux en fête



Pour ses 9 ans, l'entreprise **Sublimin'Alpes** a décidé d'organiser un événement le 1^{er} juin dernier

Le but : faire découvrir les entreprises présentes dans la **zone des Certaux**. Le programme : portes ouvertes des entreprises, marché de producteurs, jeux pour enfants, cours d'initiation au Yoga du rire, conférence sur les aides à la rénovation énergétique, exposition auto moto, et concert des Allo Charlie pour clôturer la journée ! L'événement a pu avoir lieu malgré le temps capricieux, mais on espère du soleil pour l'édition 2025 !



Journée de pêche du Sou des écoles



Le Sou des écoles Hubert Mingarelli a organisé sa première édition d'une « journée pêche » samedi 25 juin à l'étang du Crey sous un magnifique soleil. C'est avec leurs plus beaux sourires que les petits comme les plus grands ont eu la joie de découvrir la **pêche à la truite**.



Ce samedi fût une très grande réussite, peu de poissons, beaucoup de nœuds et de casse mais beaucoup de familles du plateau sont venues partager avec nous leurs bonnes humeurs. Nous remercions les parents et pêcheurs bénévoles.

L'équipe du Sou.

Prête à embarquer, barque à l'étang du Crey, peinte et décorée par les enfants de l'IME.



Animation des «Livres et nous»

Dégustation autour des 5 sens.

Le mercredi 22 mai 2024, nous avons accueilli à la bibliothèque 13 enfants âgés entre 3 et 6 ans de l'accueil du mercredi de la Maison pour tous, pour un atelier sur l'alimentation et les 5 sens présenté par **Julia Sekelly**, diététicienne. Les enfants se sont installés en rond pour découvrir les 5 sens à partir d'images. Ensuite Julia leur a présenté un panier de légumes variés (poireau, chou, citron, navet, poivron, artichaut, persil, champignon). Chaque enfant choisit un légume et le décrit en fonction de sa couleur, son aspect, son odeur.



Après une pause lecture, les enfants se sont retrouvés autour de la table pour **déguster** différents aliments (tomates, noix, chocolat beurre salé, confiture de tomates, champignon, citron) afin de reconnaître les différentes saveurs.

Chaque enfant est reparti avec une affiche sur laquelle les légumes et fruits de saison étaient classés par mois.

Une année olympique



Toute l'année, les élèves des classes de M^{me} Oddos et M^{me} Menduni ont travaillé sur le thème des **Jeux olympiques**. Ils ont eu la chance de pouvoir pratiquer plusieurs disciplines olympiques, notamment le patinage et l'escalade. En effet, les élèves ont découvert l'activité **patinage** lors d'une sortie à la patinoire Pôle Sud de Grenoble. Frédéric Maugiron avait invité les deux classes à s'initier aux joies de la glisse. Les enfants ont très vite été à l'aise grâce aux séances de rollers proposées cet automne par Vincent Melmoux. Ils ont même pu patiner en exclusivité sur la grande patinoire des Brûleurs de Loups, avec son et lumière ! Et avec à leur disposition tout un tas de matériel ludique comme les luges. Les enseignantes remercient Frédéric pour son accueil et sa disponibilité ainsi que la Mairie pour le financement du transport, sans eux cette sortie n'aurait pas pu avoir lieu.



Début juin, nos sportifs en herbe ont de nouveau sorti les muscles, cette fois-ci, lors d'une semaine d'**escalade**.

Pour finaliser le projet olympique, les élèves ont pu bénéficier de la venue d'un mur d'escalade mobile avec un moniteur de l'association «Profession Sport 38». Ce projet a été entièrement financé par le Sou des Écoles que les enseignantes remercient. Pendant 4 jours, les enfants se sont essayés au plaisir de la grimpe, même les plus réservés ont pu dépasser leur peur et ont réussi à se surpasser. Les élèves ont énormément apprécié ces deux activités olympiques, quasiment inconnues de tous !

Dans le cadre de **Terres de Jeux 2024**, la Communauté de Communes de la Matheysine est venue à la rencontre des enfants du groupe scolaire Hubert Mingarelli pour leur remettre la **médaille du Défi des pas** ! 3^{ème} sur le podium !



Bravo les enfants, le sport, c'est la santé ! La commune est fière de vous !

Parole aux Conseillers de la majorité

Max Cancade a eu la parole dans l'encart réservé à la minorité politique du dernier Susvill'Infos. L'équipe de la Majorité rejoint certains de ses dires, mais souhaite cependant apporter quelques précisions nécessaires. Il va de soi que les 50 ans de la MPT furent une belle réussite, une des associations les plus actives du territoire, qui rayonne au-delà du territoire et accueille, de ce fait, l'ensemble de ses habitants. Évidemment, les « yakas, faut qu'on », se sont tenus à l'écart et les activités se sont déroulées normalement grâce à la participation active de la Commune de Susville, les années ont passées ainsi... Tout cela est merveilleux, mais ce qu'on oublie souvent de dire, dans ce monde parfait, c'est que la Municipalité a en charge **la sécurité de ces bâtiments vieillissants** ajoutant une charge importante pour les élus en responsabilités et surtout pour le contribuable Susvillois qui paye pour ses voisins... La Maison Pour Tous accueille des adhérents de plus de 40 communes du territoire, pour seulement – de 15% de Susvillois.

La Commune de Susville peut-elle maintenir encore longtemps cette aide pour seulement aussi peu d'habitants bénéficiaires ?

Il y a quelques années, il a été décidé d'intégrer au conventionnement avec la MPT, une redevance de 6 000 €, somme qui aurait dû être répercutée sur l'ensemble des adhérents. Une contribution qui aurait pu être demandée aux adhérents, correspondant à – de 10 € / adhérent du territoire... Il ne s'agit pas d'un loyer imposé, mais plutôt d'une contribution à appliquer à l'ensemble des utilisateurs de cette structure.

En conclusion, au bout de 50 ans, les « yaka, faut qu'on » existent toujours. Mais les conseillers ne sont toujours pas les payeurs ! En revanche, la Commune de Susville et donc, les contribuables Susvillois, assurent toujours l'intégralité du financement de cette belle structure qu'est la MPT, sans aucune aide extérieure ! CQFD...

Parole aux Conseillers de l'opposition

Chers Susvillois(es),

Chers membres du monde associatif, chers membres du Sou des écoles, chers enseignants et chère équipe pédagogique. Dans la vie comme dans un livre, quand une page se tourne, une autre peut s'ouvrir.

Nous tenons à vous adresser nos sincères **remerciements** pour votre engagement et votre dynamisme tout au long de cette saison 2023 / 2024.

Votre **dévouement** et votre participation active ont grandement contribué à la vie de notre commune.

Nous profitons également de cet article afin de répondre aux rumeurs circulant récemment, l'équipe « Ensemble pour Susville » tient à clarifier sa position et à confirmer sa participation aux prochaines **élections municipales** de 2026.

Notre objectif reste inchangé, représenter fidèlement les intérêts de tous les habitants et de maintenir une communication ouverte et transparente avec vous.

L'équipe « Ensemble pour Susville », vous souhaite un été radieux, rempli de moments de joie et de repos bien mérité.

Prenez soin de vous et à bientôt dans notre prochain journal d'informations.

Ensemble pour Susville,

Frédéric Maugiron

État civil

Naissances



GAUTHIER Adèle, Marie, Madeleine - 06 mars 2024
DZIUBA Alban, Jacques, Raymond - 02 avril 2024
BERGEZ Loucia, Salomé, Ellye - 23 avril 2024
ILLY Lewis, Pascal, Philippe - 06 mai 2024



Mariages

LEMAIRE Mickaël, André, Gérard & BOUSCARLE Marie-Christine : 19 avril 2024



Décès



BERNARD Geneviève, Jeanne, Marie - 03 janvier 2024
MARTIN Alain, Aimé - 24 mars 2024
BARBARA Robert, Joachim - 10 avril 2024
RODRIGO Rémi, Marc - 12 avril 2024
ROVETTO Dominique (*maman d'Élodie JODAR, conseillère municipale*) - 29 avril 2024
DUSSERT Marcel, Aimé, Paul - 05 mai 2024



Recensement militaire

Les jeunes filles et jeunes hommes nés en juillet - août - septembre 2008 devront se faire recenser en se présentant à la mairie avec la carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile, à partir de la date anniversaire et avant le 31 octobre 2024.



Bel été à tous !

Rédaction :

Emile BUCH et Valérie CHALLON.

Conception, réalisation et impression :

Sublimin'Alpes - 828 rue des Houillères, ZAI Les Certaux, 38350 Susville.